IMPRIMATUR

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE GRATUIT

12 mars 2020 # 726

© Pauline Senet

ÉLECTIONS SOUS LE SIGNE DU CORONAVIRUS : QUELLES MESURES ?

Affichage des mesures barrières à l'entrée des bureaux de vote : se laver les mains, éternuer ou tousser dans son coude, ne pas serrer la main, utiliser un mouchoir à usage unique.

Organisation physique des bureaux de vote modifiée (marquage au sol incitant à tenir une distance de sécurité d'un mètre entre chaque individu, attente à l'extérieur...)

Mise à disposition de stylos individuels, masques, gants, gel hydroalcoolique…

Incitation à l'utilisation de toute la plage horaire d'ouverture des bureaux de vote pour éviter une forte concentration d'électeurs.

Christophe Hosebian-Vartanian
@c_hosebian

Tout autour du Bassin d'Arcachon se dessine une série d'initiatives citoyennes. Enjeu : peser sur les élections municipales. De la volonté d'interpeller les élus jusqu'à l'envie de briguer un mandat, la société civile s'engage pour la vie des communes.

En 2014, sur les douze maires du Bassin d'Arcachon[1], huit ont été élus dès le premier tour. Ce scénario pourrait se reproduire en 2020. Le sort de six communes sera en effet scellé dès le 15 mars : quatre ont seulement deux listes qui s'affrontent et deux maires sortants n'ont pas d'adversaires. Bien implantés, les édiles du Bassin ne sont pas plus confrontés que d'autres à une crise de confiance. « *Le maire reste l'élu préféré des Français,* souligne Christine Fauvelle-Aymar, maîtresse de conférence à l'université de Tours et chercheuse spécialisée dans les questions de participation électorale. « *Si crise il y a, elle s'exprime davantage dans les grandes villes.* » Le jeu politique des élections municipales sur le Bassin semble calme en apparence. Pour autant, l'engagement de plus en plus significatif de la société civile s'impose comme un fait notable.

Cet engagement se mesure notamment à l'émergence de nouveaux visages dans la campagne, à l'image du jeune Valentin Deiss, 28 ans, employé de supermarché, propulsé tête de liste EELV à La Teste-de-Buch. Grande première également pour Véronique Rocchi, sans étiquette, engagée de longue date dans l'association Bassin d'Arcachon Écologie, qui présente la liste citoyenne Confédération testerine humaniste. « *La plupart de mes colistiers n'ont jamais eu de mandat*, assure la candidate. *La plus jeune a 19 ans et travaille dans une boulangerie* ».

Sans toujours vouloir s'engager devant les électeurs, de plus en plus de citoyens se mobilisent dans des associations ou collectifs au niveau local. Ensemble, ils essaient de mettre les enjeux environnementaux et d'urbanisme au cœur des débats des municipales. De l'antenne locale de l'association écologiste Extinction Rebellion aux ostréiculteurs en passant par le Collectif logement et hébergement du Bassin d'Arcachon, de nombreuses initiatives ont fleuri.

Jordan Dutrueux @JLKNK38

1- Nous comprenons ici les douze communes de la Communauté d'agglomération du nord Bassin (Coban) et de la Communauté d'agglomération du sud Bassin (Cobas).

« Dites la vérité »

Implantée depuis mars 2019 sur le Bassin d'Arcachon, l'antenne locale d'Extinction Rebellion interpelle les candidats sur leurs engagements écologiques avant les élections municipales.

À l'approche des élections municipales, Extinction Rebellion a lancé l'action « Dites la vérité » : une lettre ouverte envoyée à tous les candidats des communes du Bassin d'Arcachon pour inclure dans les programmes une déclaration d'urgence climatique et écologique. « *Sur 40 lettres envoyées, on a reçu six réponses* », regrette Fryki[1], militante de ce mouvement écologiste international.

Si aucun candidat ne s'est explicitement engagé à intégrer la déclaration, plusieurs programmes se sont parés de vert à l'approche des élections : « *Avant, c'était "Je suis Charlie", maintenant c'est : "Je suis écolo"* », grince la militante.

À défaut de trouver des relais politiques, Extinction Rebellion veut étendre le mouvement du nord au sud du Bassin : « *On crée un nouveau groupe pour agir à notre échelle. Plus c'est local, plus les gens sont intéressés* », assure Fryki.

Elle prend en exemple une vidéo devenue virale : à Arès, des gants en plastique s'envolaient d'une station-service et polluaient le bois voisin. En relayant la séquence qui dénonçait le phénomène, Extinction Rebellion a contribué à la fin de cette pratique. Une illustration d'action citoyenne que souhaite accompagner le mouvement.

Thomas Gropallo @thomasgropallo

1- Pseudonyme

© Fryki

Habitante d'Andernos, Fryki a contribué à créer l'antenne locale d'Extinction Rebellion sur le Bassin d'Arcachon en mars 2019.

Faire échouer les déchets

© Fryki

En 2018, 5 tonnes de déchets ont été ramassés sur les plages de La Teste lors des opérations de nettoyage.

La pollution des littoraux liée au tourisme massif interpelle les professionnels de la mer. Pour les candidats, il s'agit toujours d'un problème épineux.

Une tonne d'ordures a été collectée sur la réserve naturelle du banc d'Arguin par huit ostréiculteurs et pêcheurs le 19 février dernier. Des déchets liés à l'activité ostréicole, mais surtout touristique : « *on a trouvé un peu tout ce que l'on retrouve sur les bords de plage. Des bouteilles, des capuchons, des cotons-tiges* », témoigne Nicolas Javernaud, l'un des participants.

À La Teste-de-Buch, commune abritant le banc d'Arguin, la présence de déchets échoués sur des zones protégées fait réagir les prétendants à la mairie. Valentin Deiss, candidat écologiste, pointe un paradoxe. « *La plaisance abusive est problématique pour l'environnement, mais on ne peut pas punir les personnes qui nourrissent l'activité touristique du Bassin d'Arcachon.* » Alors comment réussir à préserver les espaces naturels tout en demeurant attractif ?

Des efforts restent à faire

À en juger par la légère hausse du volume d'ordures ramassées chaque année lors d'opérations de nettoyage, des efforts restent à faire. Cinq tonnes ont été collectées en 2018, 500 kilos de plus qu'en 2015. C'est pour cela que la commune souhaite adopter dès cet été une initiative zéro poubelle sur les plages, selon Dominique Ducasse, adjoint au maire sortant, chargé du développement durable. Testée au Porge depuis 2014, l'action s'est révélée concluante, jusqu'à être reprise à Capbreton en 2018 puis à Hossegor en 2019. Ce projet s'ajoute à l'adoption l'an dernier d'une charte zéro plastique visant à réduire l'usage des objets jetables dans les commerces et la restauration. Des mesures qui devront faire leurs preuves en cas de réélection le 22 mars.

Timothée Croisan-Cécina @Timot_Ccecina
Théo Abarrategui @ThoAbarrategui

CAP-FERRET

Un barrage contre l'Atlantique

© Victoria Berthet

Benoît Bartherotte, sur la digue qu'il a construite, dans sa propriété au sud du Cap-Ferret. Face à l'érosion, le renforcement de l'ouvrage est quasi-quotidien.

Personnage fantasque et incontournable du Bassin d'Arcachon, Benoît Bartherotte a érigé une digue pour protéger la pointe du Cap-Ferret de l'érosion. Rencontre avec un vieux loup de mer au franc-parler saisissant.

C'est là qu'il habite. À l'extrême sud de la pointe du Cap-Ferret, là où les vagues tapageuses viennent dévorer les dunes. Regard vif aux yeux verts, barbe blanche de corsaire, mais surtout caractère bien trempé, Benoît Bartherotte ne passe jamais inaperçu : « *Les gens du Cap me prennent pour un type bizarre, avec une grande gueule.* » L'homme marche tranquillement le long de la digue qu'il a construite à partir de 1985. Face à la dune du Pilat, entre pinède et océan, la propriété de Benoît est un paradis perdu. Un paradis artificiel, puisque tout ce territoire repose sur une digue de 40 mètres de haut, façonnée par l'homme. Les 450 mètres de muraille de roches et de sable forment le plus long ouvrage d'art privé d'Europe. Ce rempart, contesté à l'échelle locale, est une véritable protection contre l'érosion pour son initiateur. Un réel enjeu d'avenir autour du Bassin : « *Au moment de la marée, c'est 400 mètres cube d'eau qui s'abattent contre la Pointe tous les jours. Sans la digue, la côte perdrait 100 mètres par an* ».

Depuis 2011, il préside l'association Défense de la Pointe du Cap Ferret. Grâce aux dons, le travail sisyphéen du renforcement de la digue a pu devenir pérenne. Sa barrière contre l'océan, Benoît Bartherotte en a fait sa bataille. Contre vents et marées, depuis plus de 30 ans, il fait face aux assauts de nombreux promoteurs immobiliers : « *D'un côté il y a les développeurs, de l'autre les protecteurs.* » Son bras de fer l'oppose donc à l'océan, mais aussi aux responsables politiques. À l'approche des élections municipales, le vieux loup de mer est plutôt fataliste : « *Je ne crois pas qu'il y aura un réel changement de politique. Le futur maire sera forcément tiraillé entre la protection du littoral et l'appât du gain* ». Tel un Robinson Crusoé, seul face à l'immensité bleue, Benoît Bartherotte ne compte pas arrêter son combat.

Des podiums à l'océan

C'est à l'intérieur de sa luxueuse « cabane », construite au milieu des pins, que l'ancien patron a scrupuleusement conservé les vestiges de sa gloire passée. D'une boîte en carton, il sort des exemplaires d'articles de presse qui lui sont consacrés. Ici, un des nombreux portraits réalisés par *Libération*, là une double page dans un magazine. Benoît Bartherotte a connu la jet-set et les défilés de mode partout dans le monde. Fraîchement débarqué à Paris, le jeune homme s'était fait repérer par le styliste Louis Féraud, alors qu'il posait de la moquette chez lui. Cette rencontre capitale le propulsa au rang de successeur du grand couturier, quelques temps après. C'est à cette époque qu'il fit la connaissance du « milliardaire rouge », Jean-Baptiste Doumeng. Ce dernier lui confiera la direction de la maison de couture Esterel. Il a également acquis sa notoriété en attaquant Yves Saint Laurent en justice, pour plagiat. Procès qu'il remporta. Lassé du faste de cette existence, l'homme d'affaires a fini par acheter le terrain à la Pointe, où il passait son enfance. Il n'a rien perdu de sa pugnacité, y compris devant les tribunaux, où il défend corps et âme son édifice. L'homme qui voulait acheter un bateau et faire le tour du monde, a dû faire des sacrifices. Il ne regrette rien, tout est pour lui une question de « conviction ». Mais aussi, peut-être, d'une liberté restée intacte.

Victoria Berthet @Victoriabrht

LA TESTE

Mollo sur les autos

Des rumeurs sur la création d'un parking dans la zone du Vieux Pyla ont incité l'association de défense et de protection de Pyla-sur-Mer à interpeller les candidats à la mairie de La Teste-de-Buch.

Chaque année en période estivale, près de 3 000 véhicules stationnent sur le parking de la dune du Pilat. Le chiffre ne prend pas en compte les files de voitures de touristes égarées autour du parking. Afin de trouver une solution à cette situation problématique, augmenter les capacités de stationnement du site semble inéluctable aux yeux de certains. Absolument inenvisageable pour d'autres, à commencer par l'association de défense et de protection de Pyla-sur-Mer (l'ADPPM).

Son président, Jean-Pierre Volmer, n'est pas totalement réfractaire à l'idée, à condition de ne pas toucher à la forêt du Vieux Pyla. « *Bien sûr le stationnement l'été donne lieu à des conflits d'usage, mais pour les habitants de Pyla-sur-Mer il est inconcevable d'envisager un parking dans cette zone naturelle, où l'on trouve des arbres classés remarquables.* »

Une opération réussie

Même si le projet ne faisait l'objet que de rumeurs, les membres de l'association ont décidé de mettre les candidats à la mairie de La Teste-de-Buch (commune dont fait partie Pyla-sur-Mer) au pied du mur. « *Nous avons envoyé il y a quelques jours un questionnaire à tous les candidats afin qu'ils clarifient leurs intentions. Cinq des sept listes ont répondu, dont la liste du maire sortant* », se félicite Jean-Pierre Volmer.

Il est vrai que la réponse de Jean-Jacques Eroles, qui brigue un troisième mandat, était particulièrement attendue : « *Nous sommes rassurés, comme tous les candidats. Le maire sortant a bien confirmé qu'il n'envisageait pas un parking dans le secteur du Vieux Pyla pour la prochaine mandature.* »

L'opération « questionnaire », en cette période d'élections, a donc été un succès pour l'association aux mille adhérents. « *Les candidats comptent privilégier les navettes pour éviter la saturation, certains veulent créer des parkings plus éloignés de la dune, mais ça ce n'est pas mon affaire tant qu'on ne touche pas à la forêt* », confie le président de l'ADPPM, qui se veut avant tout apolitique.

Thibault Lacoux @Fedextl

ARCACHON

Le rendez-vous manqué du logement

À moins d'une semaine des élections municipales, candidats et acteurs de la société civile ne sont pas parvenus à collaborer sur cet enjeu déterminant.

Immobilier de luxe, résidences secondaires et tourisme balnéaire : se loger à Arcachon est devenu un véritable chemin de croix. À seulement quatre jours des municipales, le collectif Logement et Hébergement du Bassin d'Arcachon commence à peine à interpeller les candidats qui briguent la mairie. L'écologiste Vital Baude, candidat EELV dans la station balnéaire regrette de ne pas avoir pu collaborer avec le groupe d'associations depuis le début de sa campagne.

Depuis 2014, le collectif, composé de sept associations, réalise un important travail de terrain pour établir le diagnostic de la situation du logement sur le Bassin. Il espère ainsi sensibiliser les acteurs locaux sur le manque de logements sociaux dans la cité et aux alentours. Le secteur en compte 11 % en moyenne, un taux déficitaire par rapport aux 25 % exigés par la loi. Ce manque d'initiative « *ne permet pas aux locaux de se loger dans des conditions acceptables* », estime Sylvain Gassiès, président de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie, membre du collectif. Jean Rolland Barthelemy, président de Entraide33, également membre du collectif, dénonce, lui, une politique clairement touristique qui préfère attirer une population aisée et saisonnière. « *Sur le Bassin, il y a aussi des personnes âgées et précaires, qui ont besoin de services, mais les professionnels ont du mal à se loger* », déplore-t-il.

© iha holidays ads

À Arcachon, près de 60 % des habitations sont des résidences secondaires

Un candidat qui se démarque

Le collectif n'est pas le seul à dénoncer la politique du logement sur le Bassin. Vital Baude pointe un déséquilibre entre résidences secondaires et résidences principales. Près de 60 % des habitations ne sont pas permanentes. Pour pallier ce problème, le candidat propose une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui imposerait aux promoteurs 50 % de logements sociaux à partir du quatrième logement construit. À cette charte de mixité sociale, s'ajouterait une prime pour les propriétaires privilégiant des locations annuelles aux locations saisonnières. Le conseiller régional promet également de majorer de 50 % la fiscalité des résidences secondaires. Sur l'ensemble de la commune, Vital Baude espère entreprendre un plan de rénovation global, grâce à l'aide de l'État. Seul les résidents permanents pourraient en bénéficier. Si peu de candidats s'emparent significativement de l'enjeu du logement, le collectif reste très insatisfait. Impossible pour les communes de gérer individuellement les problématiques liées au logement, souligne Jean Rolland Barthelemy.

Pauline Achard @PaulineAchard
Laura Le strat @lauraletsar

AUDENGE

À l'ombre de la déchetterie

Grâce au travail des associations, la ville d'Audenge a su faire oublier son image de poubelle du Bassin. Le sujet, lui, vit toujours à travers le débat municipal.

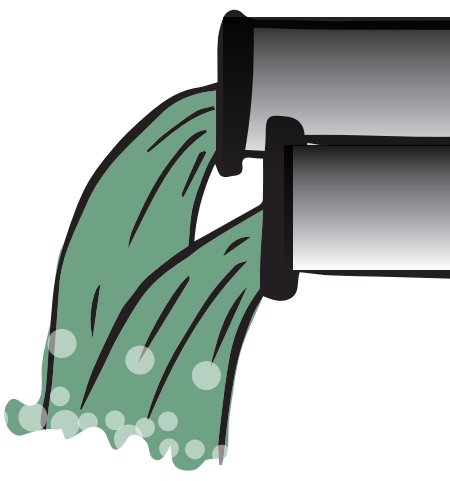

« *Pendant 40 ans, les associations se sont relayées pour dénoncer le scandale de la décharge d'Audenge. Et au final, on n'a eu aucun remerciement* ». Dominique Nicolas ne peut cacher son immense déception. Il faut dire que le président de l'association écologique Aquitaine Alternative a mis de l'énergie dans ce combat : « *J'ai consacré dix ans de ma vie à lutter contre la verrue du Bassin d'Arcachon* ». Derrière cette formule se cache le Centre d'Enfouissement Technique (CET) d'Audenge qui, entre 1974 et 2007, a accumulé deux millions de tonnes de déchets sur près de 40 hectares. Le tout à quelques kilomètres de l'océan et à deux mètres de la nappe phréatique.

Pointé du doigt depuis sa création par des associations écologistes, le CET ne s'est trouvé au cœur des débats politiques dans le Bassin d'Arcachon qu'à partir des années 2000. En 2008, une nouvelle candidate à la mairie, Nathalie Le Yondre, fait de la réhabilitation de cette décharge sa promesse de campagne. Élue, elle se retrouve face à un chantier immense. Appuyée par l'État, la maire investit des millions d'euros pour contenir la pollution du site. « *C'est comme essayer d'isoler une bombe pour qu'elle n'explose pas* », observe Dominique Nicolas.

Penser à l'après

Aujourd'hui, la ville d'Audenge a tiré un trait sur son passé de pollueuse. Pour ces élections municipales, les deux candidats ont fait de l'écologie un de leurs arguments de campagne. L'heure est venue de penser à l'après. D'un côté, la maire sortante, membre du Parti Socialiste mais candidate sans étiquette, entend s'inscrire dans la continuité de ses deux derniers mandats et promet de protéger les espaces naturels. De l'autre, Philippe Pohl, candidat sans étiquette, a bâti son projet autour de la préservation de l'environnement et de la maîtrise de l'urbanisme.

Si elle ne représente plus un enjeu de campagne, la réhabilitation de la décharge reste dans les esprits. Pour Philippe Pohl, cet épisode cache une autre réalité : « *La population a augmenté de 39 % ces dix dernières années et la municipalité est entrée dans une cavalcade de constructions, quitte à déforester les environs.* » Fermer cette décharge était une étape indispensable pour la survie de la commune, estime cependant Dominique Nicolas. « *Nathalie Le Yondre a peut-être laissé certaines choses de côté, mais il fallait sortir Audenge de ce désastre écologique. Sans ça, elle ne pouvait pas avancer* », insiste-t-il. En dépit de nos sollicitations, la mairie d'Audenge a fait savoir qu'il serait très difficile pour Nathalie Le Yondre de se rendre disponible pour répondre à nos questions.

Sur le site de l'ancienne décharge, un parc de panneaux photovoltaïques a été installé. Néanmoins, le risque zéro de voir ressurgir des problèmes de pollution n'existe pas selon Dominique Nicolas. « *C'est la première fois en France qu'une décharge aussi grande a été réhabilitée. Je ne peux assurer que les travaux ont permis de la sécuriser à 100 %. Mais, c'est un moindre mal…* » À Audenge, l'avenir écologique reste incertain.

Oriane Cuenoud @OrianeCuenoud
Amandine Hustache @Amand_Hus tache

IMPRIMATUR

Directeur de la publication Arnaud Schwartz • Coordination éditoriale Rayya Roumanos
Direction artistique Fred Augry • Chef d'édition Thomas Gropallo • Rédacteurs Théo Abarrategui, Pauline Achard, Victoria Berthet, Oriane Cuenoud, Timothée Croisan-Cecina, Jordan Dutrueux, Amandine Hustache, Christophe Hosebian-Vartanian, Laura Le Strat, Thibault Lacoux

imprimaturweb.fr

ijba Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine
Université Bordeaux Montaigne